Plus de 3800 médecins diplômés à l'étranger, hors UE, ont été admis en 2024 pour exercer en France. Une augmentation de près de 50% par rapport à 2023

05/02/2025 à 22h22



Plus de 3800 médecins diplômés en dehors de l'Union européenne (appelés Padhue) ont été admis aux épreuves de vérification des connaissances (EVC) l'an dernier, a indiqué mercredi le ministère de la Santé qui souhaite «simplifier la procédure» du concours de 2025. Sur les 4000 postes ouverts aux candidats l'an dernier, 3235 praticiens à diplôme étranger ont été admis au concours sur liste principale, ce qui représente «*une augmentation de près de 50%*» par rapport à 2023, selon un communiqué du ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins.

Avec les 638 lauréats sur la liste complémentaire, «*ce sont donc plus de 3800 praticiens (liste principale et liste complémentaire) qui pourraient venir en renfort au sein de notre système de santé*», détaille le communiqué. Des «*travaux sont en cours avec les Agences régionales de santé (ARS) afin d'assurer l'affectation de l'ensemble de ces professionnels pour répondre aux besoins des territoires, tout en veillant à*

maintenir sur leurs postes les lauréats exerçant déjà en France», complète le ministère.

Le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder, a dit souhaiter «*faire évoluer le concours des épreuves de vérification des compétences (EVC) pour permettre d'amplifier le nombre de praticiens que nous pourrons accueillir dans nos établissements*» pour renforcer l'accès aux soins.« ***Des concertations seront rapidement menées avec les parties prenantes afin de réformer le concours des EVC pour les épreuves 2025, en créant notamment une voie interne simplifiée pour les candidats exerçant déjà dans un établissement de santé en France*** », a-t-il précisé.

Le Figaro